



Le Bulletin de l'AGFV

ASSOCIATION GÉNÉRALE DES FAMILLES DE VIROFLAY

Mars 2023 - n°39

Sommaire :

France Miniature	Pages 02 et 03	Retraite des mères de Famille	Pages 06
Old Up	Pages 03 et 04	Physique quantique	Pages 07 et 08
Etre Mère	Page 05	SOS Informatique	Page 09
La vie de nos Familles	Page 05	Braderie de Vêtements	Page 10 et 11
		Randonnée	Page 12

Le mot du président :



Chères adhérentes, chers adhérents,

Bonne nouvelle : nous allons pouvoir poursuivre les braderies de vêtements, qui existent depuis 40 ans et dont le succès est la preuve de leur utilité pour les familles. **La nouvelle équipe de bénévoles s'est mise en place** et fera tout pour maintenir la qualité de ces braderies. Je les remercie chaleureusement de leur dévouement au service des familles.

Nous espérons donc vous retrouver nombreux à cette nouvelle **braderie de vêtements, les 25 et 26 Mars.**

Que vous soyez vendeur ou acheteur, vous trouverez toutes les informations utiles dans ce bulletin.

Le printemps arrive, les arbres bourgeonnent, le soleil revient et le besoin de plein air se fait sentir !

Nous vous proposons la visite de

France Miniature, le dimanche 16 Avril après-midi.

Venez découvrir en famille, parents, enfants, grands-parents, et amis adhérents, **117 monuments** français reproduits au 1/30ème et mis en scène dans un parc paysager de 5 hectares : châteaux, villages, ports et édifices y sont représentés. Une escapade monumentale ! Voir dans ce bulletin comment vous inscrire

Vous pensez Famille ? ... participez aux activités de l'AGFV !

Eric Fortuit

Dates à retenir :

**GROUPE DE PAROLES
Old Up**

Vendredi 17 mars - 10h

BRADERIE

Vêtements Printemps-Eté

Du samedi 25 au lundi 27 mars

ÉCHANGES DE SAVOIRS

Art Floral

Jeudi 30 mars - 14h-16h

Samedi 3 juin - 14h-16h

(spécial Fête des Mères)

APÉRITIF INTERNATIONAL

Samedi 10 juin - 18h

Sur invitation

OFFLÉNIES

Samedi 24 et dimanche 25 juin 2023

Visitez France Miniature et découvrez toute la France en 1 jour !



Partons ensemble en famille avec enfants et petits-enfants, pour un voyage **insolite** ! Découvrez **117 monuments** français reproduits au 1/30ème et mis en scène dans un parc paysager de 5 hectares : châteaux, villages, ports et édifices y sont représentés. Une escapade monumentale !

le dimanche 16 Avril 2023 à 15h

Rendez-vous à l'accueil de France Miniature



Paiement des billets : en venant à l'une de nos permanences, les mercredis ou samedis, de 10h à 12h, avant le **5 Avril à 12h (date limite impérative)**.

Prix de groupe de l'AGFV : Adultes 15€, de 12 à 17 ans 10€, gratuit pour les enfants jusqu'à 11 ans, soit un rabais de **45% à 55%** pour une famille de 2 adultes et 2 enfants selon leur âge.

Remise des billets aux adhérents : Les billets seront remis le 16 Avril sur place à France Miniature, par un représentant de l'AGFV, entre 14h30 et 15h, juste avant le passage des adhérents en « caisse groupe ».

Accès : Parking de France Miniature, situé en face de l'entrée du parc : 4€ par voiture.

Adresse : France Miniature, Boulevard André Malraux, 78990 ÉLANCOURT. Comptez une heure de trajet de Viroflay.



Et... de nouvelles attractions et aires de jeux pour les enfants !

Nous espérons vous voir nombreux, avec vos enfants et petits-enfants, à ce tour de France Miniature.

PS : les enfants devront être accompagnés d'au moins un parent.

OLD UP 57ème rencontre

Nos livres coups de

Mes révoltes (Jean-Marie Rouart)

Analysant les aléas d'une jeunesse hantée par l'idée de la déchéance, J-M Rouart se penche sur les coïncidences qui l'ont amené, à travers tant de vicissitudes, à se lier avec tant d'hommes d'exception. *Gallimard.*

La Décision (Karine Tuil)

Karine Tuil qui nous embarque dans l'univers sombre de l'anti-terrorisme mais nous livre aussi un portrait sensible de ses personnages à la dérive. *Gallimard.*

Les Vertueux (Yasmina Khadra)

Une épopée magnifique plongée dans l'horreur des tranchées, de l'Algérie des années 20 à 50. *Mialet-Barrault.*

Le Mage du Kremlin (Giuliano Da Empoli)

Avec l'invention brillante d'un conseiller intime de Poutine, l'auteur nous raconte l'ascension du nouveau Tsar et nous fait connaître de près le personnage. *Gallimard.*

Reine de cœur (Akira Mizubayashi)

Beau roman poétique, musical et historique du même auteur qu'Ame Brisée. *Gallimard.*

La Papeterie Tsubaki (Ito Ogawa)

En tant qu'« écrivain public », l'héroïne ne remplit pas de papiers administratifs mais les lettres difficiles que les gens ne savent pas tourner. Original et plein de poésie. *Picquier poche.*

Nous irons mieux demain (Tatiana de Rosnay)

Sur le chemin d'une femme fragile, vers l'acceptation d'elle-même et de sa liberté en écho aux derniers mots d'Émile Zola, le passager clandestin de cette histoire. *Robert Lafon.*

La carte postale (Anne Berest)

Ce livre est le voyage dans le temps de la famille Rabinowitz qui traverse les affres de la guerre. Les générations qui suivent portent le poids silencieux de la Shoah. *Le livre de Poche.*

Je suis le carnet de Dora Maar (Brigitte Benkemoun)

Construit sous forme de répertoire et de son déchiffrement par l'auteur, ce roman retrace la passion puis l'enfer de Dora Maar photographe puis maîtresse de Picasso. *Livre de Poche*.

Un miracle (Victoria Mas)

Sœur Anne, religieuse, reçoit d'une de ses condisciples une prophétie. Les visions d'une adolescente fragile. Au delà de tout, jusqu'à la folie, le désir de croire. *Albin Michel*.

Quand tu écouteras cette chanson (Lola Lafon)

L'auteur va vivre une nuit dans le musée Anne Frank et traverser sur la pointe des pieds, avec un immense respect, son espace de vie... *Stock*.

Le chemin des estives (Charles Wright)

« Certains vont chercher le bonheur en Sibérie ou en Alaska, moi je lorgne du côté d'Aubusson, de Saint Flour et du plateau de Millevaches... » On marche avec le narrateur. *Flammarion*.

Alpinistes de Staline (Cédric Gras)

La folle destinée de deux grimpeurs soviétiques dans les années 30. Passionnante et incroyable histoire. *Stock*.

Mille petits riens (Jodi Picoult)

Une belle leçon d'humanité. Mais qui des trois personnages donne la plus grande leçon ? Suspens, émotion, philosophie. Il y a tout à prendre. *Actes Sud*.

Le tunnel (Abraham Yehoshua)

Un roman qui mêle habilement la question de la perte de mémoire à celle des identités israéliennes et palestiniennes avec une grande justesse. *Grasset*.

L'île haute (Valentine Goby)

Chaleureux, poétique, touchant, initiatique. Un petit garçon malade découvre les Alpes et s'éveille à la beauté. *Actes sud*.

Femmes combattantes (Marie-Laure Buisson)

Beaux destins de femmes incroyablement courageuses. Magnifique document où l'élégance de la plume le dispute à la beauté des portraits. *Les Presses de la Cité*.

Il n'y a pas de Ajar (Delphine Horvilleur)

Un livre revigorant et pétillant d'humour pour une incitation à la réflexion et l'introspection. Un monologue contre l'identité et les appropriations culturelles. *Grasset*.

Nos films coups de

Reste un peu : Gad Elmaleh, établi aux États-Unis depuis trois ans rentre en France sans oser avouer à sa famille qu'il le fait pour se convertir au catholicisme...

Simone, le voyage du siècle : Le destin de Simone Veil, son enfance, ses combats politiques, ses tragédies...

Novembre : Fred est policier dans un groupe antiterroriste chargé de retrouver les fugitifs les plus recherchés de France. Avec Jean Dujardin...

Revoir Paris : À Paris, Mia, Virginie Elfira, est prise dans un attentat dans une brasserie. Trois mois plus tard elle n'a toujours pas repris le cours de sa vie...

Couleurs de l'incendie : Les funérailles du riche banquier Marcel Péricourt ont lieu en février 1927 en présence du tout-Paris. Le film est adapté du best seller "Couleurs de l'incendie" de Pierre Lemaitre...

Échanges sur nos lectures et films préférés

Prochaine rencontre « old up »

Vendredi 17 mars 2023 – 10 heures - La Forge

ÊTRE MÈRE

Un travail à temps plein non rémunéré

En mai 2019, la société Prontopro a réalisé une étude sur le salaire maternel. Comment donner une valeur financière au travail des mères à travers toutes les activités matérielles qu'elles déploient pour leur famille : courses, repas, devoirs, accompagnements, repassage, soins aux bébés, sans compter leur rôle permanent d'éducatrices ?

Cette étude a essayé d'évaluer le salaire qui correspondrait à leurs responsabilités au sein de la famille.

Pour ce faire, ont été prises en compte toutes les tâches effectuées, en répertoriant tous les métiers qui seraient obligés d'intervenir pour les suppléer, avec leurs coûts et leurs fréquences.

À titre d'exemple :

- Pour conduire les enfants à l'école, la piscine, etc... un chauffeur privé au coût journalier de 180 euros, est indispensable.
- Pour le ménage, intervention d'une aide-ménagère, 3 fois par semaine, à 15 euros de l'heure.
- Pour les repas, sans doute le plus gros poste, car tellement quotidiens, a été calculé le coût d'un cuisinier pour 5 dîners par semaine et 3 repas le week-end, calculés sur le fait que les mères préparent en moyenne 3 repas sur 4 par rapport aux pères.
- Pour les courses, un « personnel shopper », une fois par mois, à 225 euros jour...

On peut évidemment contester ces choix, mais l'exercice est intéressant.

La charge de travail incombant ainsi aux mères représenterait l'équivalent de 5 fois le smic, soit 6 400 euros environ, salaire que l'on peut comparer à celui de personnes occupant des postes de direction.

C'est un chiffre qui revalorise l'image des mères au foyer qui ont pu faire ce choix pour élever leurs enfants. Il donne ensuite des arguments en faveur de la création d'un salaire maternel, réclamé depuis longtemps par certaines associations familiales... Malheureusement, ce n'est pas du tout dans l'air du temps !

On peut constater que toutes les aides aux familles ont été laminées depuis la présidence de François Hollande et le peu qui reste de la politique familiale de la France va être encore réduit avec la réforme des retraites du gouvernement en cours de discussion à l'Assemblée.

Mais c'est bientôt la fête des mères et l'occasion pour petits et grands de remercier nos mamans pour tout ce qu'elles font avec tant d'amour.

PS : La société Prontopro met en relation des centaines de clients avec des professionnels de confiance.

La vie de nos familles

NAISSANCES

Océane Démolis, le 27 mai 2022

Safia Balhni, née le 14 juin 2022

Zoé Humeau-Duplaa, petite sœur de Jules, née le 4 juillet 2022

Priam Guena, petit frère de Côme et Roman, né le 22 septembre 2022

Jules et Alban Bozzi, petits frères d'Éléonor, nés le 30 novembre 2022

Agnès Darasse, petite sœur de Solange et Bruno, née le 25 décembre 2022

L'AGFV est heureuse d'offrir à ces familles un bon de naissance à réaliser dans une braderie.

GRANDS-PARENTS

ARRIERE-GRANDS-PARENTS

Ils sont heureux de nous annoncer la naissance de leurs petits-enfants :

Marie-France et Hubert de Gestas : Victoire Cottin le 6 juillet 2022 (36e petit-enfant)

et Bosco de La Forest Divonne, le 25 avril 2022 (7e arrière-petit-enfant)

Micheline Dreisler : 1ère arrière-petite fille Esmée, le 24 septembre 2022, chez Timothée et Lucie

DÉCÈS

Gaït Le Guen, 92 ans, décédée le 19 juillet 2022 à St Cloud

André Fourel, 96 ans, décédé le 26 janvier 2023 et inhumé le 9 février à 14h30 à Notre-Dame du Chêne. Il a fait partie des administrateurs de la première heure, aux côtés et Monsieur et Madame Thiollay

A leurs familles, l'AGFV adresse ses très sincères condoléances.

RETRAITE DES MÈRES DE FAMILLE

Une majorité de Français est opposée à la réforme des retraites telle que voulue par le gouvernement : l'âge légal de départ à la retraite repoussé de 62 à 64 ans (avec une exception pour les carrières longues, ceux qui ont commencé à travailler avant 20 ans), et un nombre de trimestres cotisés minimum de 172.

Mais il y a une catégorie de personnes qui est particulièrement impactée par cette réforme, ce sont les mères de famille. Pas spécialement les femmes qui ont eu un emploi toute leur vie et qui auront, à salaire égal, la même retraite que les hommes, mais bien les mères qui, du fait de leur maternité et des difficultés à concilier vie familiale et vie professionnelle, vont voir leur retraite amputée d'un nombre conséquent de trimestres. Elles seront obligées, de facto, de travailler plus longtemps.

Un scandale qui n'émeut personne et, bizarrement, les féministes ne s'emparent pas du sujet !

Franck Riester, ministre chargé des relations avec le parlement, a reconnu lui-même que « cette réforme pénalisera, non les femmes, mais les mères ».

Le montant moyen de rétribution des femmes est de 1 154 euros mensuel, selon les chiffres 2020 de la DREES, soit 40% de moins que celui des hommes (1 931 euros). Ces chiffres s'expliquent non pas par une différence de salaire à travail égal car la différence qui existait tend à disparaître, mais du fait que les mères ont très souvent des carrières hachées : elles s'arrêtent pour élever leurs enfants et ce sont souvent elles qui reprennent une activité à mi-temps.

Ces femmes sont déjà très pénalisées par la réforme Touraine, votée sous François Hollande, mais qui entre en application maintenant. N'ayant pas de carrières continues, elles sont les premières impactées par l'exigence des 43 ans et 172 trimestres de cotisations. Celles qui ont un emploi devront travailler plus longtemps. Aujourd'hui, les 3/4 des personnes qui travaillent jusqu'à 67 ans (âge de fin de la décote) sont des femmes. Quant à celles qui n'ont pas d'emploi, elles vont voir leur retraite diminuer, à cause de cette même décote.

La réforme en discussion va encore plus pénaliser les mères de familles : les trimestres de bonification accordés pour la naissance (4 trimestres) et l'éducation d'un enfant (4 trimestres) ne seront plus pris en compte pour pouvoir partir plus tôt à la retraite. Jusque-là, une mère de 2 enfants ayant commencé à travailler à 21 ans, et toujours dans le privé, aura validé 180 trimestres à 62 ans : 164 trimestres par son travail et 16 trimestres de bonification pour ses enfants. Avec la réforme,

ces derniers étant supprimés, elle devra travailler jusqu'à 64 ans. On a calculé que, selon leur date de naissance, les femmes partiront à la retraite entre 5 et 9 mois plus tard que les hommes.

Notons que la double journée des mères qui travaillent n'est pas du tout prise en compte, ni considérée comme une forme de « pénibilité ».

En compensation de la suppression des 8 trimestres par enfant, le projet du gouvernement propose de comptabiliser jusqu'à 4 trimestres (1 année maximum) de congé parental pour les carrières longues.

C'est un marché de dupes !

D'une part, il s'agit de 4 trimestres, quel que soit le nombre d'enfants du couple et d'autre part, cela s'appliquera seulement aux carrières longues (femmes ayant commencé à travailler avant 20 ans). Dernière condition, et non des moindres, ces périodes de congé parental devront être validées au titre de l'assurance vieillesse des parents au foyer (AVPF). Cela ne concernera que certaines mères puisque l'AVPF est soumise à condition de ressources.

Oui, c'est une façon bien insidieuse de prolonger la date de départ en retraite.

Le projet du gouvernement supprime également la majoration de 10% de la retraite des parents de famille nombreuse (à partir de 3 enfants).

Il propose de la remplacer par un dispositif unique prévoyant un nombre de points acquis entraînant une majoration de 5% par enfant pour l'un des 2 parents dans le cas des 2 premiers enfants, et les 2 parents profiteront chacun de 5% à partir du 3^{ème} enfant.

Pour faire passer cette réforme, le gouvernement met en avant la retraite minimum à 1 200 €, mais cela ne concernera que peu les mères puisqu'elle ne s'appliquera que pour les carrières longues.

Nos politiques, en ne reconnaissant pas la spécificité des mères de famille, enterrent complètement notre politique familiale, déjà largement mise à mal par François Hollande, et le résultat est la baisse de la natalité. Nos gouvernants préfèrent privilégier l'immigration à la natalité.

Or la baisse de la natalité met en péril tout notre système de protection sociale, dont notre régime de retraite par répartition, qui repose sur la solidarité transgénérationnelle. Il est par ailleurs bien surprenant que le gouvernement et l'Assemblée, composés maintenant de nombreuses femmes, ne s'interrogent pas sur cette baisse de la natalité.

Béatrice Martin

LA PHYSIQUE QUANTIQUE ...

... une vraie saga scientifique insuffisamment connue

Notre but n'est pas de vous imposer un cours de physique, mais de vous transmettre quelques idées simples sur les principes de cette branche de la physique qui a, depuis un siècle, été à la source des grandes innovations au centre de notre monde moderne : électronique, ordinateurs, lasers, imagerie médicale IRM, GPS, cellules photovoltaïques,...., et pourrait en apporter de nouvelles, toujours plus impressionnantes, notamment ce qu'on appelle l'ordinateur quantique.

La physique quantique a un peu plus d'un siècle. Ses bases ont été posées dans le premier quart du 20ème siècle par des hommes désormais au panthéon de la science, au premier rang desquels Einstein, mais aussi Planck, Bohr, Schrödinger, et le Français Louis de Broglie.... C'est du questionnement sur la nature de la lumière que tout est parti. De tous temps, depuis l'Antiquité, les hommes ont été tourmentés par cette question. Progressivement ont été formulées des théories apportant une meilleure compréhension des différentes manifestations de la lumière.

Les grandes figures de la science que furent Descartes, Huygens, Newton, puis, au 19ème siècle, Fresnel, Maxwell, ont hésité entre deux grandes conceptions : la lumière était-elle une onde ou un faisceau de particules ?

Une onde correspond à la propagation d'une perturbation dans l'espace, comme une vague à la surface de la mer, ou une onde électromagnétique support de nos télécommunications. Une onde se caractérise par son intensité, sa fréquence, sa vitesse de propagation et sa longueur d'onde (dimension d'une ondulation).

Une particule est caractérisée par sa masse et sa vitesse, et son énergie qui en résulte. L'onde occupe l'espace, la particule est ponctuelle.

Fin du 19ème siècle, le concept d'onde lumineuse semblait s'imposer car il permettait d'expliquer la majorité des phénomènes de l'optique, mais pas tous... pas l'effet photoélectrique. C'est alors que Planck (1900) et Einstein (1905) proposèrent que la lumière puisse avoir deux natures selon « les circonstances », onde ou particule, qu'ils appellent « **photon** », et dont l'énergie est en relation avec la fréquence de l'onde.

L'effet photoélectrique : Einstein -1905



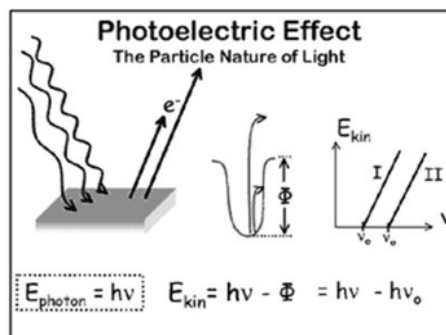
Prix Nobel 1921

L'énergie de l'électron ne dépend que de la fréquence de la lumière, Pas de l'intensité.

Une hypothèse : la lumière à la fréquence f est composée de paquets (quanta) d'énergie hf

Energie électron = Energie photon – Travail sortie

Naissance du concept de Photon!



UC Berkeley's Digital Chem1A

C'est ce concept de **dualité onde-particule** qui constitue le premier fondement de la physique quantique, concept à la fois prometteur puisqu'il va permettre de comprendre le monde microscopique, et déroutant, car il va à l'encontre du bon sens pour l'observateur des objets qui nous entourent.

Bien plus, en 1923, Louis de Broglie jeune scientifique français, propose que toute particule puisse avoir un côté « ondulatoire », vision prophétique très rapidement vérifiée pour les électrons (plus petite particule de la matière, constituant de l'électricité), et beaucoup plus récemment (années 2000) pour les atomes plus gros.

Mais se contenter d'hypothèses à première vue contradictoires, voire difficilement vérifiables, pour expliquer le comportement de la matière n'était pas satisfaisant : la deuxième pierre fondatrice de la physique quantique fut apportée en 1928 par Schrödinger avec « **la fonction d'onde de Schrödinger** », outil mathématique permettant de prédire le comportement de la matière de façon quasi-universelle. Ainsi, toute la chimie peut-elle désormais être appréhendée avec cette fonction. Il en va de même pour les propriétés électriques des matériaux à la base des composants de l'électronique ou des cellules photovoltaïques pour notre énergie décarbonée du futur.

Cette fonction traduit la dualité onde-particule, elle définit le comportement de ce qu'on appellera un « **objet quantique** » qu'il s'agisse de photons, d'atomes ou de toute autre particule. Caractéristique déconcertante, dans ce formalisme l'objet quantique est représenté dans plusieurs états à la fois et c'est seulement après une interaction, par exemple avec un appareil de mesure, qu'on accédera avec une certaine probabilité à un des états possibles : c'est le principe de la « **superposition des états** », principe qui a longtemps troublé Einstein, à propos duquel il se demandait « Dieu joue-t'il aux dés ? ».

Schrödinger lui-même s'interrogeait sur son bien-fondé car, dans le monde tel que nous l'appréhendons quotidiennement, à chaque chose correspond un état unique bien réel : avec humour, au sujet d'un chat enfermé dans une cage il posait la question « **puisque dans la théorie quantique les deux états sont simultanément possibles, le chat pourrait-il être à la fois vivant et mort ?** ».

C'est devenu le fameux paradoxe du « **chat de Schrödinger** », qu'on peut formuler de façon plus sérieuse comme suit : pourquoi les effets quantiques visibles aux petites échelles de la matière ne se manifestent-ils pas aux échelles humaines ?



Le chat de Schrödinger et son maître...

C'est Louis de Broglie qui, en fait, apporte la réponse : l'onde associée à toute particule de matière possède une longueur caractéristique qui devient extrêmement petite quand les dimensions de la particule augmente. À notre échelle, celle du chat de Schrödinger, cette longueur est tellement petite qu'on ne dispose d'aucun moyen de l'observer, et donc les effets quantiques disparaissent.

Les plus gros objets sur lesquels on a pu directement observer ces effets sont des molécules de fullerène (assemblage de 60 atomes de carbone de 1 nanomètre de diamètre) : encore ces effets ne se manifestent-ils qu'à très basse température (proche du zéro absolu $-273,15^{\circ}\text{C}$), car la température est un facteur « destructeur » des effets quantiques. Qui dit température dit agitation des atomes et donc dissipation d'énergie à laquelle les effets quantiques ne résistent pas. C'est ce qu'on appelle « la décohérence ».

Mais attention, ces effets persistent, par exemple, dans un morceau de silicium constituant un transistor, car chaque atome dans ce morceau de matière est en interaction avec ses seuls voisins à quelques angströms de lui, étant en quelque sorte protégé : notre électronique ou notre cellule photovoltaïque

peuvent fonctionner sans risque.

A ce stade, vous entrevoyez les principes de la physique quantique (dualité onde-particule, superposition d'états, fonction d'onde) et comprenez que les comportements quantiques restent malgré tout assez étranges, point sur lequel même les physiciens chevronnés ne vous contrediront pas.

Mais l'histoire ne s'arrête pas là. Depuis quelques années, on assiste à ce que l'on baptise « seconde révolution quantique », qui s'accompagne d'investissements publics et privés importants. La raison en est que les progrès de la technique, des lasers en premier lieu, permettent de réaliser des expériences sur des objets quantiques de plus en plus gros, et avec des environnements toujours mieux contrôlés, de façon à réduire les risques de décohérence : on sait par exemple générer de la lumière « grain par grain », on sait aussi manipuler de grosses molécules à très basse température (un milliardième de degré au-dessus du zéro absolu, ce dernier étant par définition impossible à atteindre).

À quoi cela pourra-t'il servir ?

Plusieurs applications existent déjà à l'échelle probatoire :

on peut se servir des objets quantiques pour transporter de l'information avec une sécurité absolue, par exemple pour transmettre des clés de cryptage, ce qu'on appelle la cryptographie quantique. Le caractère absolu du secret découle du phénomène de décohérence qui « détruit » l'information quantique si elle est interceptée sur la ligne par un « espion » : de la sorte ce dernier récupère quelque chose sans utilité.

Des recherches sont en cours pour réaliser des ordinateurs dans lesquels l'information sera portée par des objets quantiques (dénommés **Qubits**), réalisés par exemple à partir de photons : les capacités d'un tel ordinateur seront des milliards de fois supérieures à celles des plus puissants ordinateurs classiques. Cela pourrait ouvrir des perspectives impensables dans des domaines de calculs complexes comme la biologie et la médecine.

Les effets quantiques sont déjà exploités dans les horloges atomiques embarquées sur les satellites du GPS : leur précision, 1 seconde de dérive tous les 30 millions d'années, est indispensable pour obtenir la précision du GPS. Avec les atomes froids dont il a été question plus haut, on arrive à des horloges dont la stabilité équivaut à 1 seconde sur une durée équivalente à l'âge de l'univers, soit 13,7 milliards d'années !!! Une telle précision est dans l'immédiat utile aux chercheurs en cosmologie, mais il n'est pas interdit de penser à des applications plus large public.

La Physique Quantique au cours du 20ème siècle peut être vue comme une incroyable accélération dans notre connaissance de la matière microscopique. Elle est le fruit de quelques individus qui se sont interrogés très modestement sur les lacunes des connaissances antérieures et ont bâti une théorie qu'eux-mêmes et leurs successeurs se sont efforcés de vérifier.

Ce cheminement n'est pas terminé, une seconde révolution scientifique est en cours dans laquelle les scientifiques français ont toute leur place, tels Serge Haroche, prix Nobel 2012, et Alain Aspect, prix Nobel 2022. Mais, de même que les pionniers des années 1900 ne pouvaient imaginer les applications rendues possibles par la physique quantique, de même est-on sans doute myope quand il s'agit des applications de la « seconde révolution quantique ».

Alain Coutrot

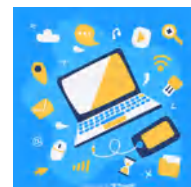
SOS INFORMATIQUE

**SOS coup de pouce informatique, téléphonie,
achats sur sites internet, documents administratifs,
classement de documents numérisés et toutes autres questions**

Vous pouvez contacter Patrick en soirée ou le samedi
pour une aide ponctuelle et bénévole :

p.m.tournois@gmail.com ou

tél : 06 15 81 01 15



A PROPOS DE LA BRADERIE

Bonjour,

Depuis mars 2002, je me suis occupée chaque année des deux braderies de vêtements. C'est un travail que j'ai fait avec beaucoup de plaisir et que, malheureusement je suis obligée d'arrêter pour raison de santé. Une équipe de 5 personnes s'est proposée pour prendre la relève. Je leur souhaite bon courage. Je remercie tous et toutes les bénévoles qui ont aidé durant toutes ces années.

Je salue amicalement tous les adhérents de l'AGFV.

Jeanine ALLARY

Merci, Jeanine, pour toutes ces années que tu as consacrées avec bonne humeur et tant de dévouement au bon fonctionnement de ces si nombreuses braderies de vêtements. Quelle tranquillité d'esprit pour nous ! Nous savions que tu avais tout prévu et nous nous reposons complètement sur toi. Avec ton sens inné de l'organisation, tu as géré toutes ces manifestations de main de maître.

Tu seras toujours la bienvenue !

Odile

« La nouvelle équipe est heureuse de faire perdurer les braderies de vêtements, événements solidaires et écologiques plus que jamais dans l'air du temps ! »

Nous vous attendons nombreux à la braderie de printemps,

**les samedi 25 (dépôt)
et dimanche 26 mars prochains (vente).**

Les mêmes règles de dépôt s'appliquent :

- Pour les familles de moins de 3 enfants : 10 vêtements /10 accessoires.
- Avec 3 enfants : 17 vêtements (dont 7 de 0 à 12 ans) /10 accessoires.
- A partir de 4 enfants : 2 vêtements supplémentaires (0-12 ans) par enfant supplémentaire.

Ex : 19 vêtements et 10 accessoires pour 4 enfants, 21+10 pour 5, et ainsi de suite...

Lors des braderies précédentes, il a été constaté que certains vêtements se vendent mieux que d'autres.

Sans surprise, les vêtements "enfants" en très bon état ont un grand succès. Nous vous invitons donc à privilégier ces derniers.

Concernant les vêtements femme, il faut qu'ils soient de saison, en très bon état également, et relativement à la mode.

Les vêtements de grossesse sont les bienvenus. Les vêtements de cérémonie (mariage, baptême) pourraient également avoir du succès, avec le retour des beaux jours.

Pour les hommes, les vêtements se vendent plus difficilement, c'est pourquoi nous vous demanderons de privilégier des vêtements récents, adaptés pour les recherches d'emploi ou les

cérémonies.

Quelques précisions concernant les accessoires :

- Nous n'accepterons que des articles suffisamment à la mode.
- Les chaussures doivent être propres et en bon état.
- Pensez à bien vider les sacs, sacs à main et chaussures.

La nouvelle équipe se réserve le droit de ne pas enregistrer les articles ne correspondant pas aux critères.

Nouveauté :

Vous pouvez déposer, en plus, 2 jeux de plein air par famille, en très bon état et complets : mikado géant, filet pliable, molki, pétanque, course en sac, échasses, jeu de croquet ...

Enfin, nous vous encourageons vivement à pré-enregistrer vos vêtements en demandant préalablement votre numéro de vendeur et la fiche afférente.

Soyez le plus précis possible dans votre description (nos bénévoles vous remercient par avance).

Et pour finir, si certains souhaitent se lancer dans l'aventure du bénévolat, ils seront accueillis très chaleureusement ! Nous recrutons de 15 à 95 ans !

A très bientôt,

**Anne-Charlotte, Anne-Sophie, Claire,
Constance et Margaret**



Braderie de vêtements

Hommes - Femmes - Enfants

Printemps - Été

Du Samedi 25 au Lundi 27 mars 2023

Samedi 25 mars

de 10h à 12h

réservé aux bénévoles

de 14h à 19h

pour les adhérents



Dépôt des articles

En bon état, propres et à la mode.

Vêtements

10 articles par famille de moins de 3 enfants

A partir de 3 enfants, **7 vêtements de 0 à 12 ans, en plus des 10 articles, et 2 articles (0 à 12 ans) supplémentaires** par enfant dès le 4ème enfant.

Accessoires

10 par famille : chaussures, bijoux, chapeaux, ceintures, cravates, foulards, gants, collants neufs, chaussettes, sacs, cartables.

Lingerie et articles publicitaires non acceptés

Dimanche 26 mars

de 9h à 11h

VENTE réservée aux adhérents

Dimanche 26 mars

de 11h à 18h

VENTE ouverte à tous

Lundi 27 mars

de 16h30 à 19h30

REPRISE des invendus

Nous devons rendre la salle à 19h30

Salle Dunoyer de Segonzac

14 avenue des Combattants - Viroflay

Si vous déposez des articles à vendre, n'oubliez pas d'apporter une **ENVELOPPE TIMBRÉE**.

L'AGFV n'est pas responsable des pertes et des vols qui peuvent malencontreusement se produire. Une retenue de 10% pour couverture des frais généraux sera appliquée sur les ventes.

Pour la bonne réputation de nos braderies, nous vous rappelons que nous ne pouvons accepter que des articles impeccables de propreté et d'actualité. Dans le cas contraire nous serons obligés de les retirer de la vente.

Pour limiter les temps d'attente, nous vous conseillons vivement de demander par mail votre numéro personnel et une fiche vendeur (fichier excel que vous pourrez pré remplir), à l'adresse suivante :

agfv.braderie@gmail.com

Lors de cette demande veuillez préciser votre nombre d'enfants et votre numéro de téléphone.

Vous pouvez également obtenir une fiche vendeur à la Forge, lors d'une de nos permanences.

Les accessoires seront enregistrés sur place, sur des feuilles vertes.

DANS LES BOIS DE FAUSSES REPOSES



Déjà décrite dans un lointain bulletin, nous ne résistons pas à l'envie de vous proposer cette petite « trace » comme saine et familiale détente. Peu importe la saison, la forêt reste la forêt. Cette balade est facile avec seulement deux déclivités (nous sommes à Viroflay !), les chemins sont peu boueux et accessibles aux poussettes. Il faut environ 3h 30 pour en avaler sans fatigue excessive les 11 km.

Au départ de la gare rive droite, ou du gymnase des Prés au Bois, entrer en forêt en empruntant la côte de la Route Royale, en laissant les deux premières allées sur la gauche.

Emprunter la troisième allée à gauche (presque tout en haut) et la suivre sur environ 1 km tout en conservant la droite jusqu'au *Petit Parc récréatif de Picardie*, à traverser, pour rejoindre et franchir la D85 Côte de Picardie. On peut y pique-niquer ou goûter.

Admirer le monument à la mémoire de *Lafayette et du Général Pershing*.

Rejoindre le *Carrefour de la Porte Verte* et longer la *Route de l'Impératrice* (sur 1 bon km) puis obliquer franchement à gauche vers la D182 et les *Haras de Jardy*, merveilleux centre hippique dont nous devons les réhabilitations successives à Marcel Boussac, grand industriel du textile "passionné du cheval", puis à l'État et surtout au Conseil Général des Hauts de Seine qui le complète avec des installations sportives, notamment un club de tennis et un parcours de golf.

Il faut longer les écuries, dire bonjour aux chevaux qui passent leur tête curieuse à la porte de chaque paddock et faire le tour demi circulaire des prés et installations annexes .

Il y fait bon, c'est paisible, on s'y sent lavé de toute pollution...

Ressortir en forêt en prenant immédiatement à droite (quelquefois, on y rencontre un chevreuil...) et après environ 1 km, traverser la Route de l'Impératrice et descendre légèrement à gauche vers *Ville d'Avray* et ses *Étangs* (chers à Corot). Il faut en faire le tour. Berges paisibles, nature riche en couleurs, oiseaux aquatiques (poules d'eau, canards, hérons...) et roseaux un peu envahissants, sans oublier les pêcheurs impassibles.

Le tour du deuxième étang achevé, vous prendrez **en oblique à gauche** la route légèrement pentue vous ramenant (2,5 à 3 km) sur les hauts de Viroflay (route de la Porte verte) où vous retrouverez, sur votre gauche, la descente vers le Gymnase des Prés aux bois. Et la gare...

François de Bony